

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c
Réclamations. — . . . 30
Faits divers. — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication, des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier le rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
9, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en (timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 SEPTEMBRE 1886

SANS ALLIANCES

La France est sans alliances. La Russie, l'Allemagne, l'Autriche décident souverainement des destinées des nations européennes. En ce moment, elles règlent la question d'Orient. Quant à la France, on exige à peine prendre son avis; on affecte de la considérer comme une « quantité négligeable ».

En bien! la croirait-on? cette situation excite l'enthousiasme du *Radical*.

Qui? certes, « la France est isolée », déclare M. Sigismond Lacroix; mais pour quoi?

Et il répond lui-même à son interrogatoire: « Simplement, parce qu'elle l'a voulu, parce qu'elle le veut encore, et qu'elle a raison de le vouloir. »

Depuis sa défaite, la France n'a sollicité l'alliance de personne; elle n'a offert son alliance à personne. Elle est restée seule, avec ses regrets, avec sa volonté de réparer les ruines qu'a laissées le désastre d'un jour. Ainsi le commandaient la dignité et la prudence. »

La thèse est neuve; elle est aussi plaisamment originale.

« La France (lisez: la République) n'a pas voulu et ne veut pas d'alliances », parce que, avec le régime républicain, il lui est impossible d'en avoir.

« Elle n'a sollicité l'alliance de personne » (ce bien sûr?), parce qu'elle était certaine de ne pas l'obtenir.

« Elle n'a offert son alliance à personne », parce que personne ne l'aurait acceptée.

Mais nous ne voyons pas trop comment cette situation déplorable lui a été « commandée » par la « dignité » et la « prudence ».

La dignité n'impose pas à une grande nation comme la France, le devoir de faire d'alliances qui lui permettraient d'élever

impunément la voix dans les conseils des nations.

La prudence n'oblige pas la France à se priver d'alliances grâce auxquelles elle pourrait sans combats, sans dépenser un soldat ni un sou, défendre ses intérêts, et tenir en respect ses ennemis.

Autre chose est ce qu'on a appelé la « politique du recueillement »; autre chose, la politique de l'isolement.

Mais écoutons encore parler le *Radical*:

« C'est parce qu'elle s'est réservée, en dépit de quelques écarts de M. Ferry, qu'elle a acquis la force morale dont elle jouit actuellement en Europe et que constatent à la fois ses ennemis, ses rivaux, ses envieux et ses amis. »

N'insistons pas sur cette attristante bouffonnerie.

« L'ISOLEMENT FAIT SA FORCE », s'écrie M. Lacroix.

C'est là son mot de la fin. Il mérite d'être recueilli pour l'édification des âges futurs.

Jusqu'à ce jour, on avait professé que l'union fait la force. M. Sigismond Lacroix a changé cela. La force ne résulte plus de l'union, elle résulte de l'isolement!

Mais à quoi bon insister sur la thèse saugrenue du *Radical*? Afin d'en faire justice, il nous suffira de constater que M. Lacroix et M. de Bismarck sont d'accord pour vouloir l'isolement de la France.

Le journaliste républicain peut invoquer l'autorité du chancelier prussien.

J. DE GET.

Gambetta avait déjà dit ce mot absolument étonnant: « Mon armée est coupée, tant mieux; cela en fera deux! »

M. Sigismond Lacroix ne tardera pas d'acquiescer une belle renommée pour ses théories diplomatiques, qui sont tout à fait copiées sur les théories militaires de l'ancien dictateur.

L'isolement fait la force. — est une maxime digne d'être gravée sur tous les monuments de la République. Elle caractérise un régime.

On devait parler ainsi dans la République polonaise, avant le partage.

Chronique générale.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Le conseil des ministres a décidé samedi que la date de la convocation des Chambres en session extraordinaire sera fixée au jeudi 14 octobre prochain. Cette date ne deviendra toutefois définitive qu'après avoir été soumise selon l'usage à l'agrément du président du Sénat et du président de la Chambre qui n'y mettront certainement aucun obstacle.

LE BUDGET DE M. SADI-CARNOT EST REPOUSSE

La commission du budget a repoussé à l'unanimité le projet de budget de M. Sadi-Carnot.

On prévoyait cet échec, mais on ne le prévoyait pas aussi complet.

Maintenant, quelle est la situation du ministre des finances?

La commission du budget ne peut pas préparer un budget, ce n'est pas son rôle; elle n'a pas les éléments pour cette œuvre. D'un autre côté, il est impossible qu'un ministre résiste à une pareille unanimité de la commission du budget.

Va-t-il faire un autre budget, entrer à contre-cœur dans les vues de la commission du budget? Ce n'est pas possible. Il est trop tard.

La retraite de M. Sadi-Carnot nous paraît donc être la conséquence nécessaire de cette décision de la commission du budget.

Samedi, le conseil des ministres a failli recevoir la démission de M. Sadi-Carnot. Le ministre des finances a fait mine de vouloir se retirer, mais, devant les instances de M. le président du conseil, il a repris son portefeuille.

Du reste, M. Sadi-Carnot ne peut pas se faire illusion sur la durée de son pouvoir. Il doit savoir qu'il est reconnu pour impos-

sible par la commission et que la Chambre ratifiera cet arrêt rendu en premier ressort. Il cherche déjà une compensation.

Le vaudevilliste Lockroy, ministre du commerce de la République, a fini par trouver son capital de garantie pour son Exposition de 1889. Il a fait un touchant appel à la bourse des fonctionnaires, leur laissant discrètement à entendre que plus ils donneront, plus ils auront de l'avancement. C'est à la bourse que se mesurera désormais le patriotisme. Aussi, comme vous le pensez, tout le monde officiel s'empresse de répondre à l'appel de M. Lockroy. Chaque jour, le *Journal officiel* nous fournit une longue liste de fonctionnaires qui s'empressent de souscrire. Bientôt donc vont pouvoir commencer les préparatifs de cette exposition, dont le besoin se faisait si vivement sentir, paraît-il. Je vous dirai en passant que les Parisiens, les grands industriels même, voient venir sans le moindre enthousiasme cette exposition. Ils se lassent de ces exhibitions, qui ne mènent à rien en somme. Il n'y a plus que les frères et amis cherchant un prétexte à décoration et à tripotage qui profitent de cette occasion pour arriver au ruban rouge ou au pot-de-vin. Ce n'est donc pas une fête industrielle que les républicains préparent dans l'intérêt du commerce national, c'est une fête politique et révolutionnaire. Se sont-ils jamais demandé, par exemple, si la troisième République existera encore dans trois ans? La question vaut pourtant, ce me semble, la peine d'être posée.

Voici encore le général Boulanger qui revient sur l'eau. Tandis que les réservistes, qui viennent de servir leur pays pendant un mois, rentrent chez eux, le ministre de la guerre ne trouve rien de mieux que de faire reproduire de nouveau ses traits. Le premier stock de ce genre de marchandises étant épuisé et s'étant avantageusement vendu, le général Boulanger a donné l'ordre d'interrompre toute espèce de travail topographi-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MA TANTE GIRON

Par René BAZIN

X
Dans la Craonnais, terre un peu froide et rude, l'été est long, le printemps long à venir; mais quand il éclate, quelle fête subite et superbe! On est encore dans les jours mornes; le ciel gris se colore dans le bleu de la saison chaude; les prés est verte, mais rase. Quelques saules ont ouvert sur les ronces; l'aubépine ni le houx n'en ont encore. Les arbres de la forêt se balancent au vent leurs rameaux nus et les vieux nids des printemps passés. Le signal n'est pas donné, la sève qui bouillonne dans la terre attend l'heure de rompre ses chaînes.

Tout à coup, au milieu d'une journée pluvieuse, une pluie subtile, imprégnée d'un parfum subtil. D'où vient-il? Quels rayons l'ont enflammé? Sur quelles fleurs s'est-il enbaumé? Ne sentez-vous pas, c'est la permission d'éclaire donnée à la terre, aux fleurs, aux arbres; c'est le message qui parcourt la terre. Tout ce qui a vie

tressaille sur sa route. Le ciel peut rester gris, la bourrasque siffler encore, la gelée du matin retarder l'effort: la résurrection est commencée. De ce moment les premiers bourgeons éclatent; les autres se forment, rougissent. Mille petites tiges s'élancent des pieds d'herbe. On voit des brins de paille dans le bec des moineaux. Les blés jaunissent par les pluies d'hiver s'affermissent et prennent un ton foncé. Des champs de vesceau les perdrix partent deux. Les guérets commencent à fumer. Les nénuphars montent du fond de l'eau. On entend de très loin les gars chanter dans les chemins. Une abeille vole: c'est qu'une fleur s'est ouverte. Attendez quelques jours encore, et la parure nouvelle de la terre sera complète, et tout verdira, et tout fleurira, et tout chantera.

Tout commençait à verdier, à fleurir, à chanter, ce soir de la fin d'avril où ma tante Giron se rendit à Chanteloup, chez le père Luneau. Elle était invitée aux rilleaux. La cuisson des rilleaux est dans toutes les fermes du pays l'occasion d'une fête à laquelle les parents et les amis sont conviés. C'est une grave affaire et une entreprise difficile. Tout le monde n'a pas le coup d'œil nécessaire, le don mystérieux de deviner l'instant précis où le lard est cuit sans être fondu, doré sans être roussi; le comble du talent est d'obtenir des rilleaux roses; mais il faut être sorcier pour cela.

Avouons-le tout de suite: on l'était un peu à

Chanteloup; non pas peut-être le père, mais le fils; or le père et le fils se tiennent de si près que, dans l'opinion du pays, le père Luneau était un peu sorcier parce que le fils, Sosthène, l'était à fond.

Nul cependant n'était plus honnête ni plus rangé que le père Luneau, de Chanteloup, un vieillard de taille moyenne, à l'œil doux, au nez un peu busqué, à la tête chauve avec des boucles grises retombant sur la nuque; au moral très finaud, d'humeur paisible et causante.

Il avait eu sept enfants, qu'il avait tous élevés. Trois avaient quitté la maison: une fille qui s'était mariée et deux autres qui s'étaient mises « en condition » chez des voisins recommandables. Il restait à la maison la dernière fille et trois fils. C'était plus de bras qu'il n'en fallait pour cultiver la petite closierie et pour soigner les quatre vaches de l'étable. Mais, à force d'économie et d'industrie, on vivait tout de même. Chanteloup n'avait pas à payer le taupier, car le fils aîné prenait les taupes pour rien; ni le sabotier, car le cadet savait greler; ni le sabotier, car le dernier creusait à ravir les billes d'aulne et d'ormeau. Le père avait, d'ailleurs, précédé ses fils dans la voie des spécialités: il jouait du serpent à l'église. Il en usait un peu sans art avec son instrument, n'ayant pu méditer le volume in-12 que le professeur de serpent de Paris,

Hubert de Sens, fit paraître en 1780, chez la veuve Ballard, sous ce titre: *Nouvelle méthode de serpent pour ceux qui en veulent jouer avec goût*; mais il en jouait avec une conviction robuste, avec ardeur, avec passion, suivant le précepte du curé, qui lui avait dit après trois leçons de doigté:

— Souffle là-dedans, mon bonhomme, tant que tu pourras, comme tu pourras; tu ne feras jamais autant de bruit que nous.

Seulement, comme il y a chez les hommes un fond insatiable d'ambition, l'honneur de figurer au latin ne lui suffisait pas. Il gémissait de ne pas être du conseil municipal. Son fils aîné l'en écartait.

Qu'avait-il donc fait, ce grand gars nonchalant, aux yeux bleus, qui courait les champs avec l'allure enroulée d'un marin à terre, et comment troublait-il la vieillesse de son père? Eh! mon Dieu, il avait fait d'abord la guerre d'Espagne avec le duc d'Angoulême, dans un régiment de lanciers. Il en était revenu bronzé, décoré, avec les galons de maréchal-des-logis. A son retour, on s'attendait à le voir prendre la direction de quelque ferme importante; les mairaines de bourg causaient déjà de lui; des jalousies s'élevaient entre les filles, à son sujet, et plus d'une rêvait de devenir la femme du beau soldat d'hier, qui serait demain, s'il le voulait, le premier laboureur de la paroisse.

Tout à coup, on apprit que Sosthène Luneau

que au Dépôt de la guerre pour se faire tirer à des milliers d'exemplaires, sous tous les aspects, sous tous les formats, en tenue civile et militaire. C'est un nouveau genre de spéculation ; seulement, nous ne savons pas encore à qui reviendra le bénéfice de cette vente. Servira-t-il à la caisse militaire ou grossira-t-il uniquement le budget du ministre de la guerre ? Nous serions fort aises d'être renseignés à ce sujet.

AFFAIRES DE MADAGASCAR

Le ministère fait démentir qu'il ait adressé un ultimatum aux Malgaches. Il a exigé seulement, dit-on, une exacte-exécution du traité ; mais c'est ce que l'on demande depuis longtemps et ce que l'on n'obtient pas. Rien ne prouve qu'une nouvelle démarche ait plus de chance de succès que les précédentes.

Les renseignements qui nous arrivent ne laissent plus aucun doute sur la gravité de la situation. Anglais et Malgaches sont d'accord pour se moquer de nous. Mais non-seulement ils se moquent, ils arment en même temps. Une solution est urgente. De nouveaux atermoiements ne feraient que la rendre plus difficile.

La *Liberté* croit savoir qu'un certain nombre de nos croiseurs sont prêts à partir pour Madagascar afin d'établir un blocus sévère.

UNE NOUVELLE EXPÉDITION

On a failli illuminer le 22 décembre après cette séance où M. de Freycinet avait lu et commenté le traité qui venait clore....., disait-on, pour le plus grand honneur et le plus grand profit de la France, l'incident de Madagascar.

Comme complément de la fête, la *République française*, la *Lanterne* et leurs congénères parlaient de lapider les députés de la droite qui avaient protesté ou seulement haussé les épaules quand M. de Freycinet, la main sur le cœur et les yeux au ciel, avait déclaré que « la République enregistrerait ce traité avec pleine et entière satisfaction ».

Or, aujourd'hui la *Lanterne*, la *République française* et leurs congénères déclarent que « l'application du traité de paix est impossible », et la *Lanterne*, notamment, spécifie que deux solutions s'imposent : l'abandon de notre possession ou la conquête entière de l'île.

Conclusions : ou une nouvelle expédition, ou une retraite en mauvais ordre.

Il nous semble que les vrais politiques, les vrais patriotes, étaient à droite, et qu'à gauche, suivant la coutume, il n'y avait, le 22 décembre, que des aventuriers et des claqueurs.

NEUF CONDAMNÉS A MORT GRACIÉS

Par décret présidentiel, les sept indigènes condamnés à mort par la cour d'Alger, pour arrestation à main armée de la diligence d'Haussonvilliers à Dellys, ont été graciés de la peine capitale.

Par le même décret, les nommés Nicolas

était devenu taupier. La chute était profonde et d'autant plus extraordinaire qu'il n'y avait jamais eu de taupier dans la famille Luneau, et que, d'ordinaire, la tauperie est héréditaire. Lui, s'était fait taupier par hasard, d'aucuns disent par force. On ne sait pas au juste. Voici comment un ancien, un homme véridique, m'a conté l'affaire :

L'ancien taupier de Vern, Géromet, était très vieux et point marié. Ces gens-là se marient peu. Il avait sans doute jeté les yeux sur Sosthène Luneau depuis longtemps pour lui transmettre son secret, car les taupiers ont un secret. Sosthène ne lui avait rien demandé. Il n'y pensait pas. Il était seulement flâneur un brin et songeur, voilà tout. Donc il revenait, Sosthène, par la traverse, le soir de la foire de Candé, entre nous soit dit, un peu soûl. Il trouvait les échaliers plus haut que de coutume. Les nuées dansaient sur la lune, quand il passa dans le champ de la Coudre, qui était en chaume. C'est un endroit, chacun le sait, qui n'est pas chanceux. Voilà qu'au moment où il allait sauter la haie, il entendit du bruit. Il se retourna et vit comme ça trente-deux bêtes qui se tenaient par la queue, et qui tournaient, virr, virr, virr. Ça vint sur lui, monsieur ; ça le roula dans le sillon, si rouli, si rouli que ça le dessola. Il se releva ; il voulait partir, il ne pouvait. Alors il s'assit sur le talus. A côté de lui, il y avait un

Leydres et Penirez, qui avaient été condamnés à mort dans la même session pour l'assassinat d'un débitant de Mustapha, ont eu également leur peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

On mande de Bayonne, 25 septembre :

« Le bruit court qu'une bande d'insurgés espagnols serait aux prises avec les troupes régulières sur la frontière des Pyrénées. »

M. RUIZ ZORILLA

L'ambassadeur d'Espagne à Paris vient de demander au ministre des affaires étrangères de prononcer l'expulsion de M. Ruiz Zorilla, qui est depuis quelque temps l'hôte de la France.

Le gouvernement espagnol appuie sa requête sur ce fait que des brevets d'officiers supérieurs, portant la signature de M. Ruiz Zorilla, auraient été saisis sur les participants de la récente insurrection.

Mais notre chancellerie oppose jusqu'ici à cette prétention le démenti catégorique et formel du chef des républicains d'Espagne.

HOCHÉ ET BOULANGER

Il n'y a pas eu de retraite aux flambeaux le soir de la réception des officiers étrangers au Cercle militaire. La musique n'a joué la *Marseillaise* que dans la cour de la boulangerie. Néanmoins, les flûtistes ordinaires de M. Boulanger, descendus de leurs barrières, ont fait à leur idole la petite ovation de rigueur à laquelle l'idole a répondu à grands coups de chapeau à plumes blanches.

Le discours de M. Boulanger à l'intérieur du Cercle a été court. On y relèverait bien quelques paroles, au moins inutiles dans la situation présente, adressées au général italien Menabrea, mais comme selon toutes probabilités M. Boulanger démentira ou modifiera demain ces paroles, il nous paraît inutile de les noter.

Nous nous permettrons toutefois de donner un conseil à M. Boulanger. Son enfantine vanité lui a, jeudi encore, fait commettre une gaffe monumentale.

Veut-on savoir comment était décoré le principal salon du Cercle. Le *Petit Journal* va nous le dire :

« Le salon était brillamment décoré. Au centre, une statue équestre de Hoche ; à droite, un magnifique portrait, d'après photographie, du général Boulanger. »

Hoche et Boulanger ! Voilà assurément un rapprochement fâcheux et qui inspire tout de suite des réflexions peu flatteuses pour M. Boulanger.

Hoche, il est vrai, était républicain, plus sincèrement républicain même, vraisemblablement, que l'auteur des lettres au duc d'Aumale. Mais là, croyons-nous, s'arrête toute similitude entre lui et le loyal soldat de la statue duquel il a eu l'insigne maladresse de rapprocher son image même d'après photographie.

homme, et cet homme c'était Géromet, qui lui mit la main sur le bras, et lui dit :

— Approche, approche, je ne te veux pas de mal à toi, je te veux du bien.

Il resta silencieux plus de deux minutes, faisant des signes aux huissons, comme de se tenir tranquilles, puis il ajouta :

— Ça te conviendrait bien la tauperie.

— Faut la connaître.

— Je te l'apprendrai.

— Ça ne suffit pas d'apprendre le métier, faut savoir le secret.

— Je te le dirai.

Le grand Sosthène regardait le taupier d'un air de doute. Il pensait au mauvais renom de la tauperie. Géromet reprit :

— On peut gagner gros dans la tauperie.

— Peut-être bien.

— Et puis, on est son maître et celui des autres...

L'œil de Sosthène brilla.

— Rien ne vous résiste, dit le taupier, la fille qu'on veut en mariage on l'a toujours.

— Alors pourquoi ne t'es-tu pas marié, Géromet ?

— Parce que je n'ai pas voulu.

— Et pourquoi quittes-tu le métier ?

— Parce que je vas mourir. Elles me l'ont dit.

— Qui, elles ?

— Tu la sauras plus tard.

Si le sergent aux Gardes Françaises, le lieutenant du régiment de Rouergue fut fait général tout jeune, ce fut devant l'ennemi, et il paya tout de suite son grade par la belle défense de Dunkerque. — Nous ne voyons pas bien ce qu'a défendu jusqu'ici M. Boulanger.

Lazare Hoche, pendant la cruelle guerre de Vendée, montra en maintes occasions des sentiments d'humanité et de justice qui lui valurent l'estime de ces grands vaincus qui s'appelaient Stofflet et Charette, et se montra partout politique habile autant qu'humain. — Nous n'avons encore connu de M. Boulanger que la politique d'excitations, de persécutions, de complaisances serviles pour des haines injustifiables autant qu'injustifiées.

Hoche enfin eut l'insigne honneur de mériter la haine des hommes de 1793. Il fut emprisonné par eux et faillit payer de sa vie sa dignité et sa fermeté devant les hommes de désordre et d'anarchie. — M. Boulanger est le valet des fous ou des furieux qui de nos jours rêvent un nouveau 1793.

Les républicains des fractions modérées — si tant est qu'il puisse y avoir dans la République des fractions vraiment et logiquement modérées — la tiennent en légitime méfiance. Mais les sans-culottes l'exaltent, lui tressent des couronnes à tous les coins de borne.

Encore une fois, quelle similitude à établir entre les deux hommes et que vient de faire l'image de M. Boulanger à côté de celle de Hoche.... à moins que ce ne soit à titre de repoussoir ?

ÉDOUARD GRIMBLON.

LES AFFAIRES DE BULGARIE

En attendant que M. Tisza réponde aux interpellations déposées dans le Parlement hongrois sur les affaires de Bulgarie, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* vient de publier, sous l'inspiration du prince de Bismarck, un article en réponse aux critiques dirigées contre la politique du chancelier dans la péninsule des Balkans par les divers organes de la presse allemande. D'après la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, l'attitude de l'Allemagne a été des plus correctes.

La Russie en est revenue au traité de Berlin, qui se trouvait modifié par la révolution du 18 septembre 1885. Cette puissance n'a pas obtenu d'autre succès diplomatique. L'Allemagne ne pouvait pas compromettre la paix de l'Europe pour empêcher ce résultat.

Cette déclaration de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* paraît satisfaire la presse anglaise ; elle y voit une preuve que l'Allemagne ne tolérera pas plus que l'Autriche l'occupation de la Bulgarie par les troupes russes. Seulement il est bon de remarquer que la Grande-Sobranie doit élire le prince qui lui sera présenté par la Russie, et que des officiers russes seront placés à la tête des régiments de l'armée du souverain. Il est cependant fait une concession : la Russie

Le gars resta un peu de temps indécis, les yeux errants à terre, autour de ses pieds, pendant que le taupier répétait, comme se parlant à lui-même :

— On peut gagner gros dans la tauperie, oui, très gros.

A l'autre bout du champ, il se passait des choses terribles. Sosthène savait-il bien ce qu'il faisait ? Il se pencha et murmura :

— Dis-moi le secret, je veux bien.

Alors s'engagea entre les deux hommes une conversation à voix très basse, dont personne n'a jamais rien entendu ni vu.

Seulement, la petite Louison, qui ramenait ses vaches du pré, vers huit heures, remarqua que, ce soir-là, la pointe des peupliers du côté de la Coudre était tantôt lumineuse et jaune, tantôt sombre ; et, ce qui est plus grave, le meunier de la Basse-Rivière, un homme d'âge, quand on lui apprit la date de l'entretien, se rappela parfaitement que, montant avec son mulet le chemin qui passe le long du champ, il s'était trouvé entouré d'oiseaux de nuit qui faisaient un tapage effroyable. Couples d'orfraies, de chevêches, de chats-buants et de ducs, rassemblés en cet étroit espace en nombre inouï, se répandaient d'une souche à l'autre, et roulaient leurs yeux phosphorescents qui luisaient dans l'épaisseur du feuillage. Cette rencontre l'avait étonné. Quand il sut l'entrevue, il ne s'étonna plus.

(A suivre.)

ne nommera pas directement le ministre de la guerre.

C'est un retour au traité de Berlin, mais il y a une chose que ce traité n'avait pas prévue et qu'en tout cas les puissances alors n'auraient pas acceptée. C'est que le prince élu pût être détrôné par la Russie. L'influence de l'Angleterre diminue tous les jours à Constantinople, et celle de la Russie grandit au contraire.

Le Sultan a retardé l'audience qu'il avait accordée au duc d'Edimbourg.

C'est peut-être la première fois que le Sultan ajourne la réception du fils d'un souverain. On croit que si un traité d'alliance entre la Russie et la Turquie n'est pas encore signé, il ne tardera cependant pas à l'être.

Tous ces faits montrent combien l'influence de la Russie augmente, et quelles seront les conséquences de sa politique dans un avenir qui, aujourd'hui, paraît assez prochain.

Un journal allemand, la *Gazette de Vienne*, faisait remarquer que si le prince de Bismarck n'avait pas été plus formel dans son opposition à la politique de la Russie, malgré le mouvement d'opinion qui s'était produit dans ce sens en Allemagne, il fallait attribuer la cause à ce que l'Autriche n'avait pas prêté et que l'Allemagne aurait dû supporter tout le poids de la guerre.

Quant à la crainte de voir la France s'entendre avec la Russie, cette idée a paru revenir bien loin en Allemagne ; aussi la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a-t-elle affirmé qu'aucun projet n'existait dans ce sens. Cette pièce de détente qui s'est produite depuis la publication de l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, dans l'attitude de la presse anglaise, et en Allemagne dans l'opinion, aura sans doute une influence sur les discussions qui vont avoir lieu à Pesth.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Avant-hier, dans l'après-midi, M. Leroy, maréchal des logis de gendarmerie à Saumur, voulant embarquer un cheval dans un fourgon à la gare Saint-Laud, à Angers, a reçu un coup de pied dans le menton.

Il est tombé sur le coup et est resté sans connaissance pendant quelques instants.

Les hommes d'équipe qui étaient présents l'ont relevé et lui ont fait un pansement.

Le maréchal des logis Leroy a pu prendre le premier train pour se rendre à Saumur, dit la *Petite France*, sa blessure n'offrant aucune gravité.

Aujourd'hui lundi, l'état de M. Leroy est assez satisfaisant ; on espère qu'après quelques jours de repos et de bons soins, pourra reprendre son service.

L'accident de Vivy

Hier matin, un bien triste accident est arrivé au sieur Lebreton, maçon, travaillant à la gare de Vivy pour le compte de M. vaud, entrepreneur.

Lebreton ayant laissé son mortier à l'entrevoie, voulut le retirer alors que le train de marchandises arrivait sur la machine l'a heurté, lui a fait une plaie à la tête et l'a jeté de côté, mais si malheureusement que les jambes se sont trouvées enroulées sur les rails. Le pied droit a été enroulé au-dessus de la cheville et ne tenait que par un faible artère. Tous les doigts de la main gauche ont été écrasés.

Le personnel de la gare, M. Trouillard, maire, et M. le curé lui ont donné les premiers soins. Puis M. Trouillard l'a transporté dans sa voiture à l'hospice de Saumur.

Ce matin, Lebreton souffre horriblement. Il éprouve de l'étouffement et se plaint de douleurs vives au talon. Le médecin de l'hospice se propose de faire l'amputation aujourd'hui.

Lebreton, veuf, est âgé de 56 ans et originaire de la Bohalle.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 78^e territorial d'infanterie, à Saumur

Trente-cinquième séance du 26 septembre. Concours général au fusil Gras, 200 mètres.

Cible A.—Prix du ministre de la Guerre

MM. les officiers de la Société ou du territorial d'infanterie.

Prix, une jumelle de campagne: M. de Guibert, lieutenant à la 5^e compagnie de réserve.

Cible B. — Prix du ministre de la guerre, pour les sous-officiers et soldats de la Société territoriale d'infanterie.

1^{er} prix, une médaille bronze: M. Guérin, sergent au 70^e territorial d'infanterie.

2^e prix, une épingle, cor de chasse en argent: M. Sprecher, sergent au 70^e territorial d'infanterie.

3^e prix, une mention honorable: M. Lançois, sergent-major au 70^e territorial d'infanterie.

4^e prix, une mention honorable: M. Meunier, soldat au 18^e bataillon de chasseurs à pied.

Cible C. — Prix de la Ligue des Patriotes, pour tous les Sociétaires.

1^{er} prix, Le Drapeau (1^{er} semestre 1885): M. de Guibert.

2^e prix, Le Drapeau (2^e semestre 1885): M. Poichaud.

3^e prix, médaillon de la Ligue: M. Boucheux.

Trente-quatrième séance au Stand de l'École de cavalerie, le dimanche 3 octobre 1886, à 9 heures du matin. — Suite du Concours général: cibles D, E, F, G, H.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

La Musique municipale de Saumur a donné hier soir, de 8 heures à 9 heures 1/4, au milieu d'une foule nombreuse et sympathique, son dernier concert de la saison.

LA NOUVELLE SAISON THÉÂTRALE

Judi prochain, 30 septembre, au Grand-Théâtre d'Angers, ouverture de la campagne théâtrale par la troupe dirigée par M. Neveu.

Dimanche 3 octobre — et non dimanche comme le dit encore aujourd'hui la *Petite France* — inauguration du théâtre de Cholet par les artistes d'Angers, qui joueront les *Mousquetaires de la Reine*.

Enfin, lundi 4, ouverture de saison théâtrale à Saumur par la même troupe.

Le *Journal officiel* a publié un décret de M. le Président de la République, en date du 16 juillet dernier, autorisant la distribution de médailles ou de récompenses aux carriers et employés qui comptent plus de trente années de services consécutifs dans le même établissement industriel ou commercial.

M. le préfet vient d'adresser aux maires du département quelques indications spéciales au sujet de l'exécution de ce décret.

Les demandes de médailles doivent être formulées sur papier timbré, avec indication de la durée des services de l'ouvrier, de son nom, prénom, âge, profession et domicile. Si la demande est présentée par l'intéressé lui-même, il est bon qu'elle soit accompagnée d'un certificat émanant de son patron.

Les maires devront accompagner le dossier de tous les renseignements qu'ils pourront se procurer sur la nationalité des candidats, leurs antécédents et leur moralité, et joindre leur avis personnel sur chaque proposition.

BOURQUEIL. — M. le docteur Lemesle, chevalier de la Légion-d'Honneur, conseiller général pour le canton de Bourgueil, est mort vendredi soir.

M. Lemesle était malade depuis longtemps et tout faisait prévoir ce triste dénouement.

M. Lemesle laissera de vifs regrets dans le canton de Bourgueil où il jouissait d'une légitime considération. Les pauvres garderont longtemps la mémoire de ce médecin désintéressé qui leur donnait des soins, négligeant, le plus souvent, de réclamer ses honoraires.

Les obsèques de M. le docteur Lemesle ont eu lieu aujourd'hui lundi, à 10 heures du matin.

QUESTION DE CHASSE

Le Conseil d'Etat a tranché souverainement la question relative à la chasse et qui avait motivé de nombreux pourvois: il a décidé que l'arrêté d'un maire portant in-

terdiction permanente de chasser dans les vignes de sa commune est entaché de nullité.

Cette interdiction ne peut être appliquée qu'autant que les vignes sont encore pourvues de leurs récoltes; après les vendanges, tout chasseur peut y pénétrer à ses risques et périls.

AUX CHASSEURS

Il ne suffit pas d'acquiescer au propriétaire le droit de chasse sur les terres déjà louées, il est nécessaire encore d'obtenir du locataire desdites terres la permission de passage, sinon, on est passible de contravention.

C'est ce qui résulte d'un jugement du tribunal correctionnel d'Orléans, que nous livrons aux méditations des chasseurs intéressés. Ce jugement porte:

« Le propriétaire qui afferme l'exploitation d'un bien rural aliène par cela même, et à défaut de stipulation contraire, le droit de passer sur les terrains ensemencés et chargés de récoltes; d'où cette conséquence: que le propriétaire ne peut, en louant la chasse, transmettre à un tiers le droit de passer sur les terrains dont il s'agit, et que le locataire de la chasse, en passant sur lesdits terrains, commet une contravention. »

LES BAGAGES DES VOYAGEURS

Une décision du tribunal de Prades a jugé que le voyageur en chemin de fer devait veiller exactement à l'enregistrement de ses bagages; que, s'il a accepté au départ un bulletin n'embrassant qu'une partie de ses colis; que si, surtout, il a pris à l'arrivée livraison de ses bagages incomplets sans protestation ni réserves, il est mal fondé à refuser ultérieurement de payer le port des colis oubliés au départ.

L'INFLUENCE DE M. WILSON

L'influence de M. Wilson serait-elle en baisse? La ville de Tours vient de subir un désastre dont elle sera de longues années à se relever.

Les services de l'administration et de l'exploitation des chemins de fer de l'Etat viennent de quitter Tours pour s'installer à Paris. Ces services occupaient un personnel de mille employés, ce qui représentait au bas mot trois millions dépensés dans la ville.

COURSES DE TOURS

Les courses de Tours auront lieu dimanche 3 et mardi 5 octobre.

Les engagements sont nombreux, et tout fait présager une belle fête hippique.

Lundi 4, tir aux pigeons.

LE VOLEUR CAUVEAU

Julien Cauveau, de la Menitric, arrêté à Nantes, au mois d'octobre dernier, pour une série de vols, que nous avons racontés naguère, vient d'être jugé par la cour d'assises de la Loire-Inférieure.

Il a vainement essayé de nier qu'il s'appelait Cauveau, déclarant qu'il est Flécheau et n'a rien volé. Avec lui, comme complice, était jugée Ursule Poirier, cuisinière au château de Clermont (Loire-Inférieure).

Après une heure de délibération, le jury est rentré dans la salle d'audience, apportant un verdict affirmatif en ce qui concerne Cauveau et négatif sur toutes les questions en ce qui concerne Ursule Poirier, qui est mise immédiatement en liberté.

Cauveau (André-Julien-Constant) est condamné à vingt ans de travaux forcés, à 10 ans de relégation et à l'interdiction perpétuelle de séjour en France.

Après le prononcé de l'arrêt, Cauveau jette en l'air son chapeau, qui va rouler au pied du bureau de la Cour.

Publications de mariage.

Émile-Antoine-Marie Marchini, chauffeur, de Saumur, et Clémentine-Marie Roseau, couturière, de Villebernier.

Ernest-Jean-Marie Kneur, employé d'octroi, de Saumur, et Joséphine-Eugénie Besnard, couturière, de Chenéhutte-les-Tuffeaux.

Alexandre Froger, charcutier, d'Angers, et Anastasie Lamoureux, couturière, de Saumur.

Un Poème laïcisé

J'écrivais dernièrement que l'on se tromperait du tout au tout en attribuant au savant Chevreul des sentiments et des doctrines contraires à la religion.

L'illustre centenaire a bien voulu me faire savoir directement, d'une façon beaucoup trop flatteuse, que l'article paru dans le *Soleil* et intitulé: « M. CHEVREUL SPIRITUALISTE », était l'exacte expression de la vérité sur ses pensées et ses croyances.

Je remercie donc les lecteurs du journal qui ont bien voulu me fournir, à l'appui de mon affirmation, des faits intéressants: ils comprendront qu'après la parole du maître lui-même, il est inutile d'insister.

Une seule remarque à ce sujet.

On n'a pas oublié les belles stances déclamées par M. Sylvain, de la Comédie-Française, dans le festival offert au vénérable centenaire:

Maître, le monde entier vient fêter ton génie.

L'auteur de cette poésie était un jeune diplomate épuré, M. Edouard Frémy.

Mieux placé que personne pour connaître les vrais sentiments de M. Chevreul sur les questions religieuses, M. Frémy les avait incidemment formulées dans ses vers, avec l'élévation qui caractérise son talent.

Qu'en est-il advenu?

Les susceptibilités gouvernementales se sont émues de ce que, dans l'œuvre poétique, le mot *créateur* et le mot *rois* s'étaient trouvés sous la plume de l'auteur! Le pouvoir a jugé que ces substantifs-là ne pouvaient déceintement retentir dans la salle du Théâtre-Français. A l'insu du poète, son texte a été laïcisé!

On a biffé cette expression:

Les peuples et les rois,

Quant aux stances du *Créateur*, elles ont été intégralement supprimées!

J'ai pu me procurer en son entier le texte original. Voici les vers qui ont exposé la Comédie-Française aux foudres gouvernementales, et qu'elle a dû taire, par ordre:

Tu n'est point de ceux-là, dont la raison bornée
Affirme qu'au néant notre âme est condamnée.
O Maître, un fol orgueil n'a point flétri ton cœur;
En scrutant les secrets de la grande nature,
Tu n'a pas oublié ce que la créature
Doit à son créateur!

Ton pays retiendra cette leçon sublime.
D'autres, en l'égarant le mènent à l'abîme.
Toi, tu viens, centenaire, au seuil de l'avenir,
Illustre vétéran de la pensée humaine,
Lui révéler l'éclat de l'aurore seraine
Que rien ne peut ternir!

J'ai su que, le 29 août, la pièce avait été lue en particulier à M. Chevreul, et que, spécialement, à ces deux dernières stances, il avait manifesté sa chaleureuse approbation.

On les a biffées, sans consulter ni le centenaire, ni son poète. Au public, en dernier ressort, d'apprécier la convenance du procédé. — L. DE LA BRIÈRE.

REVUE FINANCIÈRE.

Paris, 25 septembre 1886.

Nos rentes se maintiennent aux environs de leur niveau précédent: 3 0/0 à 82.55; 4 1/2 0/0 à 110.10.

L'action du Crédit Foncier se traite à 1,395 et 1,397. Elle ne tardera pas à s'établir aux cours de 1,400 d'une façon définitive. C'est un cours parfaitement justifié par l'extension continue des affaires sociales. Les obligations Communales et Foncières 1879, 1880, ont encore devant elles une plus-value de 20 fr. au moins. Les obligations 1885 sont à 40 fr. au-dessous du pair.

La Société Générale a continué de progresser. Les cours ont encore gagné 10 fr. cette semaine. On cote 470 et 475. La conquête du pair n'est qu'une affaire de jours. La société distribue à partir du 1^{er} octobre un acompte de 6.25 sur le dividende de 1886.

La Banque d'Escompte est demandée à 510. Il faut voir croyons-nous des cours plus élevés. La hausse des Méridionaux et de l'Italien a profité au portefeuille social. Toutes les affaires patronnées par la société sont d'ailleurs dans des conditions excellentes.

On cote environ 600 sur l'action de la société de Dépôts et Comptes Courants. Le titre coûte donc net 225 fr. L'acompte sur le dividende de 1886 payable à partir de novembre prochain vient d'être fixé à 7.50. Les achats sont très-vivifs.

Les nouvelles des chantiers de Panama sont excellentes. Les travaux marchent très régulièrement. Le cube extrait au 31 décembre prochain sera de 30 millions de mètres cubes et la prochaine campagne de travail sera très active; tous les versements des obligataires et des actionnaires s'effectuent avec une régularité parfaite. On cote en reprise 390 et 395.

Le Crédit Lyonnais est lourd. Combien de reprises semblables n'avons nous pas vues et dont il n'est rien resté au bout de quelques semaines! Les cours actuels de 550 et 552 ne paraissent pas possibles à justifier. Ils déterminent des ventes. Les capitalistes qui ont suivi la fortune du Crédit Lyonnais depuis l'origine ont subi de grosses pertes sensibles;

il est à craindre qu'il en soit dans l'avenir comme dans le passé.

Marché calme sur les actions de nos chemins de fer. Les obligations sont à leurs plus hauts cours.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 1 fr. 30 le litre; qualité supérieure, 1 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

CONSEILS ET RECETTES.

NETTOYAGE DES TONNEAUX

Voici un procédé qu'il est utile de faire connaître pour nettoyer les tonneaux:

On met dans le baril quelques litres de chaux vive sur laquelle on verse de l'eau, puis on le ferme. La masse ne tarde pas à s'échauffer fortement; il se forme une vapeur abondante qui pénètre le bois. Il faut alors ajouter quelques litres d'eau et agiter le liquide en tous sens, afin que l'intérieur du tonneau soit parfaitement nettoyé. Quelques heures après on y passe de l'eau froide à plusieurs reprises, et pour terminer, on le rince avec quelques verres de vin. La chaux, comme tous les alcalins, s'empare des acides, des gaz et du tannin contenus dans le bois; si le tonneau est neuf, elle emporte avec elle toutes impuretés et devient ainsi un des meilleurs agents de nettoyage.

LA MORT AUX RATS.

Procurez-vous chez le droguiste 75 grammes de *scille marine* pulvérisée; ajoutez 25 grammes de sucre en poudre; incorporez une bonne pincée de mélange dans de la graisse, du beurre et du fromage.

Si vous avez des chiens ou des chats, aromatisez avec de l'essence de fenouil, ils n'y toucheront pas.

Si vous opérez dans les champs, abritez l'appât sous une coquille de noix.

Reclamez chez votre Pharmacien l'*Almanach des Pilules Suisses pour 1887*. — 40 pages contenant: avis utiles, bons mois, illustrations et indications de toutes les Foires et Marchés de la région.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

La *Lanterne d'Arlequin* compte six années d'existence. Elle continue avec succès à combattre le *bon combat*, et chaque jour lui amène de nouveaux amis, de nouveaux lecteurs, qui approuvent son esprit et sa vaillance. Les conservateurs n'ignorent pas les services que peut rendre une publication illustrée, spirituelle et énergique, qui fait, sous une forme amusante et compréhensible pour tout le monde, la critique des abus si nombreux dont ils sont victimes tous les jours. Aussi nous les engageons à s'abonner et à répandre la courageuse *Lanterne d'Arlequin*, qui emploie avec une incroyablement adresse cette arme terrible, le *ridicule*, et qui a, de nos jours, une incontestable puissance.

Sommaire du n° 287. L'*Almanach d'Arlequin pour 1887*. L'*Almanach de la Révolution*. Que la France tombe naturellement dans le mépris du monde entier. La sagesse persane. Politique coloniale. Le retour (poésie). Les assignats. Robespierre.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 26 septembre 1886.

Versements de 91 déposants (8 nouveaux), 21,270 fr. 79.
Remboursements, 31,096 fr. 88 c.

Marché de Saumur du 25 Septembre

Blé semence (l'hect.)	—	Hulle de noix.	50k.	125	—
Blé nouveau (l'hect.)	16	Graine de trèfle	50k.	25	30
From. 1 ^{er} q. l'hect.	77k.	— luzerne.	50k.	—	—
Halle moyenne.	77k.	— de lin.	50k.	—	—
Seigle	75k.	Foin (la charr.)	780k.	60	—
Orge	65k.	— Luzerne	—	780k.	50
Avoine	50k.	Paille	—	780k.	40
Fèves	75k.	— Amandes en c.	50k.	—	—
Pois blancs	80k.	— cassées	50k.	—	—
— rouges	80k.	— Cire jaune . . .	50k.	190	—
Colza	100k.	— Chanvres 1 ^{re} qualité.	—	—	—
Chenevis	50k.	—	—	—	—
Farine, culas.	157k.	—	—	—	—

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
266 PIEDS D'ARBRES
Complantés sur la ferme de l'île Trotouin,
Située en face le bourg et commune de Dampierre.
Pour plus amples renseignements, voir les affiches, et s'adresser audit M^e MARCOMBRE. (617)

Etude de M^e PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

A LOUER

PRÉSENTMENT
UNE MAISON
Avec Remise et Écurie,
A Saumur, Grand'Rue, 12.
S'adresser, pour traiter, à M^e LECOY, avoué, ou à M. LANGLOIS, expert à Saumur. (489)

A VENDRE

A L'AMIABLE,
Le dimanche 17 octobre, à deux heures après midi, au château de Brézé,

520 BEAUX PEUPLIERS

Divisés en deux lots,
Ci-après désignés.
Premier Lot. — 220
114 pieds, situés sur l'ancienne chaussée d'Asnières.
106 pieds, situés le long du chenal, au Pont-de-la-Rivière.

Deuxième Lot. — 300

91 pieds, situés sur la pièce du Gué-Vilain, ferme de Belle-Chasse.
159 pieds, situés dans les marais de Belle-Chasse.
50 pieds, situés sur les pièces de Belle-Chasse.
S'adresser, pour visiter ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et, pour traiter, le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur du château de Brézé. (653)

A LOUER

PRÉSENTMENT
Villa du Chardonnet
S'adresser à la Retraite.

Etude de M^e CAILLEAU, notaire à Longué.

A VENDRE

Par adjudication amiable,
En l'étude de M^e CAILLEAU, le JEUDI 21 OCTOBRE 1886, à une heure après midi,

UNE BELLE MAISON

Entre cour et jardin.
Sise à Longué, rue de la Loi
Occupée par M. Saussereau, marchand de vins.

Mise à prix: 15,000 fr.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

On vendrait, avec la maison, fonds et matériel de marchand de vins.

Position avantageuse.

S'adresser audit M^e CAILLEAU.

A VENDRE
UNE MAISON

Rue Cendrière, n^{os} 8 et 10.
Cette MAISON, précédée d'une cour, comprend, au rez-de-chaussée: cuisine, office, vestibule, salle à manger, salon, deux pièces à côté; au premier étage, cinq chambres à coucher avec cabinets de toilette et lieux à l'anglaise, lingerie; trois mansardes de domestiques, deux greniers, écurie à deux chevaux, remise, cave, petite cour derrière la maison.
S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

A VENDRE

Six Chiens courants

Tous bien dressés.
S'adresser à M. ROUSSE, à Souzay.

A VENDRE

UN EXCELLENT PHAÉTON

D'OCCASION.
S'adresser au bureau du journal.

A GÉNER

PÂTISSERIE

Petite ville en Maine-et-Loire.
S'adresser au bureau du journal.

Offres et Demandes

M. G. BESSON, ex économiste du Collège de Saumur, muni de bons certificats, demande une place de comptable.

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande de suite un second clerc. (584)

En cours de publication dans
LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LES AVENTURIERS SOUS LOUIS XIII

Par GUSTAVE AIMARD.

THERÈSE VALIGNAT

Par CHARLES MÉROUVEL

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale: 1 an, 8 fr. 50; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuellement de 55 Volumes et renferme les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation: romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD
On s'abonne, à Saumur,
au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet
POUR
COUVERTURES EN ARDOISES
Nouveau système perfectionné
Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges,
Breveté s. a. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays
Inventeur et seul Fabricant
Quai Saint-Nicolas, n^o 13,
à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mouler les agrafes ni les déformer en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée.

Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays de production des bois du Nord et de Canada. (904)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réduits
29^e ANNÉE
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatif aux principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agronomiques, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des récentes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 6, rue Cardinale, et 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

L'ARMÉE

TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois..... 7 fr.

Un an..... 12 fr.

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS

Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaillé à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chrome-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT												LIGNE D'ORLÉANS											
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS						SAUMUR — BOURGUEIL						SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS											
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Expr. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir		
Saumur(ori.)	2 12	6 54	8 10	10 32	1 56	5 38	8 34	Loudun...	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	10 16	Saumur...	3 08	6 55	9 43	1 21	3 38	7 17	10 10	
Saumur(état)	2 08	6 50	8 28	10 30	1 53	4 05	8 30	Thouars...	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	10 16	Port-Boulet...	7 08	9 26	1 33	3 43	7 31	10 10	12 10	
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	4 15	8 43	Montreuil(a)	6 48	12 59	2 03	4 53	9 45	10 29	St-Martin...	7 15	9 33	1 40	3 50	7 43	10 10	12 10	
Varr.-Chacé	7 10	8 48	10 52	1 30	4 22	8 49	— (dép.)	6 58	1 22	5 03	9 54	10 30	—	—	St-Clément...	7 23	9 41	1 47	3 57	7 50	10 10	12 10	
Brézé s.-Cyr.	7 18	9 02	11 11	1 30	4 30	8 56	Brézé-s.-Cyr.	7 19	2 38	5 17	10 09	—	—	—	Les Rosiers...	7 33	9 51	1 57	4 07	8 00	10 10	12 10	
Montreuil(a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	4 46	9 08	Varr.-Chacé	7 28	2 46	5 24	10 17	—	—	La Ménitrie...	3 31	7 35	9 53	1 57	4 07	8 00	10 10	
— (dép.)	3 38	7 38	—	11 24	2 22	4 57	9 11	Nantillyhalte	7 35	2 51	5 29	10 22	10 47	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Thouars...	2 57	8 06	—	11 57	2 41	5 22	9 37	Saumur(état)	7 49	3 02	5 40	10 30	10 57	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Loudun...	—	8 09	—	3 16	3 30	9 52	Saumur(ori.)	7 48	3 01	5 38	—	10 53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.